

Document à joindre à votre règlement avant le 15 janvier 2024

Merci de compléter 1 bordereau par hébergement

Type et catégorie d'hébergements	Non classé ou en attente de classement	Tarif à la nuitée par personne intégrant la taxe additionnelle Départementale				
		1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Palaces	5 % *	2 €				
Hôtels, résidences, villages vacances et meublés de tourisme	5%*	0.60 €	0.80 €	1€	1.20 €	1.60 €
Chambres d'hôtes	0.60 €	0.60 €				
Hébergements de plein air, terrains de camping	0.22 €	0.22 €		0.50		

*** Pour les hébergements non classés ou en attente de classement (hors chambres d'hôtes, hébergements de plein air et terrains de camping) il convient d'ajouter la taxe additionnelle Départementale**

BORDEREAU DE DECLARATION ET D'ENCAISSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR - ANNEE 2023

Nom et Prénom du propriétaire :Adresse :

Mail@.....Téléphone ☎️.....📞

Adresse de l'hébergement :

Nature et Catégorie de l'hébergement : (exemple : meublé de tourisme 1 étoile).....

*** Nuitées = nombre de personnes x nombre de nuits**

MOIS	Nombre Total de Nuitées *		Nombre de Nuitées* exonérées dont :				Nombre Nuitées* à taux plein	Tarif applicable	Montant total taxe de séjour	
	Total de nuitées* réservées auprès de l'hébergeur	Total de nuitées* réservées auprès d'un opérateur numérique	- 18 ans	Travailleurs Saisonniers	Hébergement d'urgence	Locaux au loyer inférieur à 4 €/ nuit			Collecte effectuée par l'hébergeur	Collecte effectuée par les opérateurs numériques
SEPTEMBRE										
OCTOBRE										
NOVEMBRE										
DECEMBRE										
TOTAL										

Si aucune location n'a été réalisée dans le mois, merci d'inscrire « 0 » dans la rubrique « Nombre Total de Nuitées »